

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr



le cnam

Master - MR105

Programmation et planification territoriale ou Mobilité

Droit, économie, gestion mention Urbanisme et aménagement

Depuis 2012, ce master forme aux métiers de la ville, de l'aménagement et du développement territorial. Proposé en formation continue, il offre une approche transversale de l'urbanisme et de l'aménagement, alliant théorie et pratique. Le master se déroule sur deux ans. La première année vise à l'acquisition d'un socle commun de connaissances et compétences, et ouvre la voie à une spécialisation en deuxième année dans le cadre de deux parcours au choix, qui peuvent être également suivis comme certificats de spécialisation en dehors du master :

- Programmation et planification urbaine ;
- Mobilités, transports et urbanisme.

Publics

Le master s'adresse principalement aux actifs qui ont déjà des expériences dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Ces derniers peuvent avoir une formation en géographie, droit, économie, architecture, sociologie, etc. Le master est aussi ouvert à des étudiants ou demandeurs d'emploi.

Objectifs

Ce master vise à former des professionnels de haut niveau de l'aménagement des villes et des territoires, à même de porter un diagnostic sur l'espace urbain en mobilisant des échelles différentes de territoire. Ils sont capables de concevoir un projet d'aménagement urbain ou de développement territorial en lien avec un diagnostic en évaluant sa faisabilité. Ils doivent éclairer les institutions publiques sur les conséquences des décisions à prendre, coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet, communiquer sur le projet, suivre et accompagner le projet.

Tarifs (2025-2026)

M1

- Inscription à la carte :
- Tarif individuel - UE à 4 crédits : 138 € ; UE à 6 crédits : 207 € ; UA : 207€
- Tiers financeur - UE à 4 crédits : 690 € ; UE à 6 crédits : 1 035 € ; UA : 1 035 €

M2

- Individuel (package) : 1 300 € en 1 an ou 650 € en 2 ans
- Tiers-financeur (package) : 4 600 € en 1 an ou 2 300 € en 2 ans. Possibilité de candidater au M2 selon parcours via votre CPF

Date limite de candidature

- En package : **22 septembre 2025**
- À la carte : **10 octobre 2025** pour des raisons pédagogiques
- Début des cours : **6 octobre 2025**

Conditions d'accès

Les candidats intéressés doivent transmettre leur candidature (entre autres : CV, lettre de motivation, copie de leur diplôme) via la plateforme démarches-simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr>

L'entrée dans le cycle M1 s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master ;
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3 dans un domaine de formation compatible avec le master et bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ;
- aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins trois années d'expérience professionnelle en lien avec le domaine de formation et bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'entrée en M1 est soumise à un agrément du responsable du master au regard du dossier transmis via la plateforme démarches-simplifiées.

Compétences

- Appréhender la collecte et l'analyse de données spatiales (économiques, sociales, foncières, financières, immobilières, etc.) ;
- Maîtriser la méthodologie du diagnostic sur l'espace urbain à différentes échelles de territoires, l'étude d'impacts et l'évaluation ;
- Maîtriser la conception d'un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet (avec évaluation de la faisabilité du projet et dimension) ;
- Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet ;
- Communiquer sur le projet ;
- Organiser l'information et la concertation publique ;
- Maîtriser la production des documents d'urbanisme ;
- Conseiller les politiques publiques et la maîtrise d'ouvrage sur le plan opérationnel.

Perspectives professionnelles

- Chef de projet urbain
- Urbaniste
- Chargé d'étude
- Consultant

L'ensemble des enseignements est proposé en modalité comodale. Cela signifie que les enseignements pourront avoir lieu en présentiel et en distanciel. Toutefois, certains regroupements ponctuels nécessiteront une présence de l'ensemble des inscrits. Le planning sera fourni en début de semestre.

Modalité d'évaluation et validation du diplôme

Les enseignements sont soumis à une évaluation continue, à savoir deux notes par unité d'enseignement, sans rattrapage soit en contrôle continu soit en examen écrit en présentiel. Pour accéder au M2 il faut avoir validé le M1. Pour valider le M2 et obtenir le diplôme de Master il faut avoir validé toutes les UE y compris la soutenance du rapport d'activité ou de stage et du projet tutoré.

Programme M1

Code	Enseignements	Crédits	Semestre Jour
AVT209	Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements	4	S1 Lundi
AVT215	Atelier conduite de projet et outils de communication	6	S1 Mardi
AVT105	Droit de l'urbanisme appliqué	6	S1 Mercredi
AVT212	Gestion territoriale de l'environnement	4	S1 Jeudi
AVT208	Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions	4	S1 Vendredi
EDT124	Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement	6	S2 Mardi
AVT214	Ville productive	6	S2 Mercredi
AVT204	QUANTUM GIS	4	S2 Jeudi
ANG330	Anglais professionnel	6	Semestre et jour à définir au moment de l'inscription
UATR03	Littérature urbaine	4	
UATR1B	Grand oral	10	

Programme M2

Code	Enseignements	Crédits	Semestre Jour
TRONC COMMUN			
EDT221	Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables Débats scientifiques et pratiques professionnelles	6	S1 Lundi en alternance avec LTR203
UEV218	Diagnostic et expertise urbaine	6	S1 Mardi
NCU221	Ville numérique	6	S1 Mercredi
AVT207	Financement public du développement territorial	4	S2 Mardi
UEV237	Atelier de projet	6	S2 Mercredi
UEV235	Approfondissement et réflexions urbaines	4	S2 Mercredi en journée 6 fois /an
UEV233	Développement durable et territoires	4	S2 Jeudi
UATR1C	Rapport d'activité ou de stage	6	
UATR09	Projet tutoré	10	
Parcours 1 : Programmation et planification territoriale (MR10501A)			
AVT203	Approfondissement de la démarche de programmation urbaine	4	S2 Vendredi
EDT122	Aménagement sanitaire et médico-social du territoire, vieillissement	4	S1 Jeudi
Parcours 2 : Mobilité (MR10502A)			
LTR203	Logistique urbaine, frêt et mobilité des marchandises	4	S1 Lundi en alternance avec EDT221
LTR202	Économie des transports et transition écologique	4	S2 Lundi

Responsables nationaux et opérationnels

Adeline Heitz et Maxime Schirrer

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam **Qualiopi**
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

mission
Handi cnam

Aider les auditeurs en situation de handicap
handi.cnam.fr

territoires.cnam.fr

Contact

secrétariat pédagogique
master.territoires@lecnam.net